

LA PRESSE sur le banc des accusés

▣ Les déballages de ces dernières semaines ont été attaqués par le président de la cour d'assises, l'accusation et la défense

► La journée avait commencé par quelques phrases. Celles de Bernard Wesphael en personne, sommé par la foule des objectifs de lâcher une pensée : *"Comment voulez-vous être serein après une telle boucherie médiatique ?"* Le ton est donné et personne n'est surpris. La foule des révélations des derniers jours, après trois années d'enquête dont les résultats se sont quasiment tous retrouvés dans la presse, donne une impression de trop. Et tous les acteurs judiciaires s'en sont donnés à cœur joie, hier matin, pour fustiger le 4^e pouvoir, qui sait

avoir bon dos par moments.

Hier, à la toute fin de l'audience de constitution du jury de la cour d'assises du Hainaut, M^e Jean-Philippe Mayence, principal conseil de l'accusé, a jugé bon de faire un rappel aux douze jurés. *"C'est une catastrophe. C'est écœurant, et je pèse mes mots. Je le dis aux jurés : repartez de zéro. S'il vous plaît, je ne sais que vous en conjurer : jugez comme vous aimeriez être jugés. C'est la première fois de ma carrière que je vois ça. Je ne sais par quels intérêts personnels mais j'ai vu des choses qui ne sont pas dans le dossier qui ont été révélées à la télévision"*, a-t-il lancé, ciblant les dernières révélations sur l'enregistrement de la conversation de Véronique Piroton et O. D., son amant.

Il poursuit : *"M. Wesphael n'est pas quelqu'un qui a fait ceci ou cela, il est accusé d'un fait et il est présumé innocent. Ici, on a atteint la limite et il faut pouvoir le dire"*, tonne le ténor carolo, suivi par M^e Diego Smessaert, avocat de la partie civile : *"On espère un débat serein."* L'avocat général Alain Lescre-

nier a rappelé qu'il était *"100 % d'accord"* avec les termes des parties.

Le président Philippe Morandini a lui aussi truffé ses explications destinées au jury fraîchement nommé de piques en direction de la presse. *"Avec tout le respect que j'ai pour les médias, l'enquête est menée par une institution, pas par les ragots ni par les rumeurs. C'est une institution qui dit la vérité, c'est le but de la justice"*, a-t-il précisé en tout début d'audience. En fin de matinée, il a surenchéri : *"Vous jugerez sur la base de ce que vous entendrez exclusivement ici, même s'il y a du bruit dehors. Vous allez déléter – pour parler jeune – votre mémoire. Même les imbéciles peuvent changer d'avis, surtout ceux en toge rouge. Combien de fois j'ai pu changer d'avis, et heureusement, sinon j'aurais préjugé"*, poursuit le président, volubile et déjà dans son procès.

LES JURÉS ONT été travaillés très fort hier, et c'est sous pression qu'il devront répondre, au terme des trois semaines de procès, aux questions suivantes : Véronique Piroton a-t-elle été victime d'un meurtre et, si oui, Bernard Wesphael est-il l'auteur de ce meurtre ?

Le véritable procès débute ce lundi, avec l'audition très attendue de Bernard Wesphael. Arrivé seul et libre, par la grande porte d'entrée de la cour, portant chemise blanche et complet gris, il est apparu fatigué mais concentré. C'est maintenant que tout se joue. Le procès va durer trois semaines, dont deux réservées aux auditions et une aux plaidoiries et réquisitions.

Sept hommes et cinq femmes pour juger un accusé

MONS Sur les 200 personnes convoquées pour participer au tirage au sort du jury de la cour d'assises du Hainaut, seulement 102 ont été effectivement candidats. Les autres n'ont pas jugé bon de se présenter – cela leur posera des problèmes avec la police – ou ont donné une bonne excuse.

Après environ deux heures d'explications et d'appels, douze personnes ont finalement été désignées pour for-

mer le tribunal qui devra juger Bernard Wesphael. Cinq autres seront les suppléants, qui assisteront aux débats et se tiendront prêts à remplacer l'un des titulaires, en cas de souci (santé, récusation, etc.).

Il s'agit de sept hommes et de cinq femmes, âgés de 30 à 67 ans. La majorité masculine pourrait-elle être en faveur de l'accusé, alors qu'est jugée une

affaire de violence conjugale présumée ? Les observateurs ont évoqué cette possibilité. Mais rien ne dit que cela changera quelque chose. Les jurés devront maintenant ne rien révéler des débats à leurs proches, fuir la presse comme la peste, être pénétrés de leur rôle et tenir leur serment, qui veut qu'ils n'écoulent *"ni la haine, ni la méchanceté, ni la crainte, ni l'affection"*. Leur responsabilité sera de taille.

LA PHRASE

"Je me suis fixé une ligne depuis deux ans, c'est de ne rien dire et de réserver mes propos, mes explications devant la cour d'assises et devant les jurés. Je ne vais pas déroger à cette règle. Je ne ferai aucun commentaire après, ni pendant. Je vais réserver ce que je crois être ma vérité à moi aux jurés et à la cour d'assises."

Bernard Wesphael, hier, avant le début de l'audience.